

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 15.12.2022

Budget 2023 d'Orléans Métropole :

Investir et respecter les fondamentaux dans un contexte économique inédit

Le budget primitif 2023 d'Orléans Métropole sera présenté et soumis au vote des élus métropolitains, jeudi 15 décembre 2022. Construit cette année dans un contexte économique contraint et incertain, le budget 2023 propose 120 M€ d'investissements au service des habitants et des entreprises du territoire pour favoriser leur qualité de vie dans une logique de développement durable et sans augmentation d'impôts.

2023 : un budget ambitieux construit dans un environnement économique contraint

Evolution du point d'indice et autres mesures réglementaires impactant la masse salariale, flambée des coûts de l'énergie, hausse historique des taux d'intérêts, inflation qui pèse très significativement sur les indices de révisions de prix : la construction du budget 2023 se fait un contexte d'incertitudes et de contraintes inédites.

Toutefois et grâce à des mesures volontaristes pour économiser l'énergie (et notamment en matière d'éclairage public), à la poursuite de la vigilance sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à des bases fiscales dynamiques, le budget 2023 respecte les fondamentaux de la stratégie financière du mandat : agir pour la transition écologique et soutenir l'économie avec un niveau d'investissement qui reste important tout en maintenant des équilibres financiers et des taux de fiscalité inchangés. Pour mémoire :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), le taux sera inchangé à 24,88 %
- Taxe sur le foncier bâti : le taux sera inchangé à 5,71 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : le taux sera inchangé à 5,80 %
- Taxe sur le foncier non bâti : le taux sera inchangé à 6,12 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : le taux sera inchangé à 7,52 %

Le budget élaboré pour 2023 présente un montant global de recettes et dépenses réelles de 544 M€.

Deux priorités : la transition écologique et la proximité

En 2023, sur un budget total de 544 M€, 384,7 M€ seront consacrés aux actions et projets

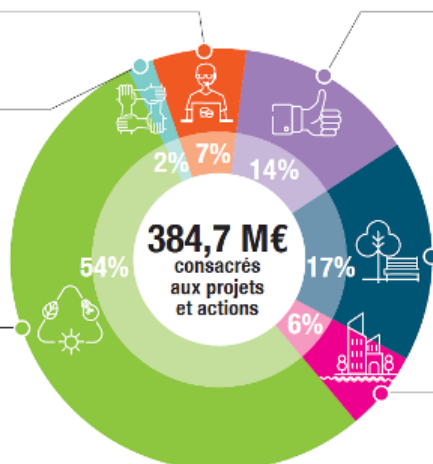
RÉPARTITION DU BUDGET D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

RESSOURCES	27,8 M€
ADMINISTRATION	27,3 M€
SOLIDARITÉ TERRITORIALE	0,6 M€

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE	6,3 M€
GENS DU VOYAGE	2,5 M€
PRÉVENTION	1,2 M€
FONDS UNITÉ LOGEMENT	1,2 M€
CRÉMATORIUM	1,1 M€
FONDS D'AIDE AUX JEUNES	0,2 M€
SANTÉ	0,1 M€

TRANSITION ÉCOLOGIQUE	207,2 M€
MOBILITÉ - TRANSPORTS	112,8 M€
GESTION DES DÉCHETS	33,5 M€
ASSAINISSEMENT	29,2 M€
ENVIRONNEMENT / SDIS	19,3 M€
EAU	12,4 M€
RÉSEAUX	0,1 M€



ATTRACTIVITÉ	53,6 M€
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE	15,6 M€
ÉCONOMIE - COMMERCE - GRANDS ÉQUIPEMENTS	12,8 M€
EMPLOI - INSERTION	12,5 M€
ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SPORT PROFESSIONNEL	7,0 M€
TOURISME	5,0 M€
AGRICULTURE	0,6 M€

ESPACE PUBLIC ET PROXIMITÉ 67,1 M€

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	22,6 M€
AMÉNAGEMENT URBAIN	12,6 M€
PROJET LOIRE	5,2 M€
HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN	4,8 M€



Les projets d'investissement inscrits au budget 2023 : 119,5 M€

Les dépenses d'équipements du budget principal 2023 sont proposées à 76,6 M€ avec notamment :

- La gestion de l'espace public, les voiries communales et intercommunales et les itinéraires cyclables : 29 M€, financés à hauteur de 4 M€ par des fonds de concours des communes
- Les travaux d'aménagement et de rénovation de la résidence des apprentis : 6,6 M€, subventionnés à hauteur de 5,6 M€
- L'accueil des Grandes écoles : 5,9 M€ dont 5 M€ pour l'ESTP
- Le Parc de Loire : 4,6 M€ dont 2,8 M€ pour l'acquisition du site Become
- Des études et la maîtrise d'œuvre pour la requalification des Mails : 4,4 M€
- L'habitat logement : 3,3 M€ comprenant 1 M€ au titre des rénovations thermiques
- Les investissements au titre de l'environnement et du plan climat : 3 M€
- La gestion des déchets : 2,5 M€
- Des investissements d'entretien et de construction au titre de la politique des gens du voyage : 1,3 M€
- Des travaux sur les parcs d'activités : 1,1 M€
- L'acquisition de réserves foncières : 0,8 M€
- Les risques inondation : 0,7 M€

Les dépenses d'investissement des budgets annexes sont proposées à 42,9 M€ et concernent notamment :

- L'acquisition de bus hybrides : 11,4 M€
- Les travaux courants sur les réseaux d'assainissement : 6,8 M€
- Les travaux de la STEP de La Chapelle Saint Mesmin : 2,2 M€
- Les études énergétiques du parc des bus : 3 M€
- Les travaux courants sur les réseaux d'eau potable : 1,9 M€

Zoom sur le budget transports d'Orléans Métropole



L'équilibre économique du contrat de DSP qui porte ces offres est très impacté par l'inflation qui a des répercussions directes sur les indices de révision des prix.

A la sortie des dernières années marquées par la crise sanitaire, la fréquentation des services de Tao devrait poursuivre son redressement en 2023 (+ 5% par rapport à 2022) mais sans toutefois atteindre complètement le niveau de 2019. Les recettes liées au réseau Tao sont anticipées à 20,748 M€ (en progression de 0,459 M€ par rapport à 2022).

Les dépenses d'équipement pour l'année 2023 représentent un montant total de 24,559 M€ :

- Avec plus de 13 M€ consacrés à la conversion de la flotte de bus, Orléans Métropole poursuit sa stratégie de modernisation et de verdissement,
- Les investissements courants (7,813 M€) visent à assurer la pérennité du patrimoine actuel
- Les projets nouveaux d'investissement (3,830 M€) s'inscrivent dans la stratégie de reconquête des usagers Tao perdus pendant la crise sanitaire. Il s'agit, par exemple, du projet de modernisation du système billettique (remplacement des valideurs obsolètes et ajouts de fonctionnalités modernes de paiement), de la modernisation des rames 30 et des études relatives à l'étude d'une troisième ligne de Transport en Commun en Site Propre (TCSP).

Les recettes réelles d'exploitation s'établissent à 110,244 M€, en augmentation de 9,257 M€ (+ 9,2 %), principalement en raison de la progression de la recette de versement mobilité mais aussi d'une prévision d'amélioration de la fréquentation du réseau Tao. Après plusieurs années de crise sanitaire, la fréquentation des services Tao devrait poursuivre son redressement en 2023 (+ 5% par rapport à 2022) mais sans toutefois atteindre complètement le niveau de 2019.

En 2023, l'équilibre de la section de fonctionnement sera assuré par une subvention du budget principal de 12,1 M€, en baisse de 2,8 M€ par rapport au budget 2022.

Germain FOURNIER, attaché de presse
Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38

Mail : germain.fournier@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr #OrleansMetropole



@RPOrleansMetro

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ